



De bout en bou(es)

SOMMAIRE

Page-2

- À chaque boue son intérêt.
Reportage avec la participation de M. Schatt.

Page-3

- « L'image est primordiale ».
Le témoignage de M. Bendélé.

Page-4

- Priorité au dialogue.
L'interview de M. Engasser.

De bout en bou(es)
Magazine d'information de **Tabou(e) story**
Magazine édité par le Syndicat
Mixte Recyclage Agricole du Haut-Rhin
2 allée de Herrlisheim - 68000 Colmar

Directrice de la Publication:
Nathalie Valentin

Rédactrice en chef:
Sandra Bapst

Maquette:
Friedling Graphique
Rixheim-Kaysersberg

Photos:
SMRA68

Réalisation et Impression:
Friedling Graphique
Rixheim-Kaysersberg

ISSN n°-1287-4434. Dépôt légal à parution
Tirage 1500 exemplaires.
Achevé d'imprimer le 28/04/2011

LE PRIX DU RECYCLAGE



Pour la valorisation des boues de stations d'épuration, l'épandage agricole est aujourd'hui reconnu comme la solution environnementale la plus économique. C'est ainsi la filière privilégiée au niveau national, dans la droite ligne du Grenelle de l'environnement.

Si les agriculteurs se sont généralement engagés dans cette voie, au départ, pour rendre service à la collectivité, ils y trouvent aujourd'hui aussi un intérêt: effet fertilisant ou amendement, les boues et autres Produits Résiduaires Organiques (PRO) se substituant efficacement aux engrais de synthèse.

Mais épandre des boues n'est pas non plus sans contrainte. L'agriculteur doit composer avec l'organisation des épandages (disponibilités des PRO, délais, périodes autorisées...) mais aussi, très souvent, avec la réticence des riverains. Ce n'est donc pas une décision si évidente à prendre. Même si le suivi des épandages est rigoureux et que la profession a obtenu la création, en 2009, d'un fonds de garantie spécifique, pour indemniser les agriculteurs en cas de problèmes sur leurs parcelles.

Dans ces conditions, le recyclage agricole représente indéniablement une option intéressante pour la collectivité mais aussi pour les agriculteurs. Mais l'amélioration de ces filières ne se fera pas sans dialogue et le principe du rendu racine gratuit doit, selon moi, rester la règle en échange du service rendu!

Claude Gebhard
Secrétaire général de la Chambre d'agriculture du Haut-Rhin

À CHAQUE BOUE SON INTÉRÊT

Les boues d'épuration et autres Produits Résiduaux Organiques (PRO) sont naturellement riches en matière organique et en éléments fertilisants disponibles pour les cultures. Ils peuvent constituer une alternative réelle aux engrais de synthèse et amendements classiquement utilisés par les agriculteurs et présenter un réel intérêt agronomique et économique.



Jean-Paul Schatt, exploitant, en EARL, plus de 100 ha de maïs et 20 ha de blé, sur Dessenheim et Heiteren, utilisateur de boues d'épuration et autres PRO sur environ 40 ha par an.

M. Schatt utilise plusieurs types de PRO sur son exploitation : boues séchées, composts, boues de papeteries, effluents de distillerie. S'il a tout d'abord accepté des boues pour rendre service à la collectivité, il a ensuite été convaincu par leur intérêt agronomique.

Engrais ou amendement ?

Les boues urbaines brutes contiennent de l'azote et du phosphore rapidement assimilables par les cultures : elles peuvent en ce sens être comparées à des engrais. Au contraire des boues de papeteries, par exemple, qui contiennent, elles, très peu d'éléments fertilisants disponibles pour les cultures et peuvent même jouer le rôle de pièges à nitrates.

En fonction des besoins des cultures et des caractéristiques des PRO utilisés, la dose et les périodes d'apport doivent donc être bien réfléchies. « A l'inverse des boues de papeteries, que j'épands plusieurs mois avant le semis, afin d'éviter toute faim d'azote, les boues séchées sont apportées au printemps, au plus près de la culture », explique M. Schatt. « L'effet est flagrant ».



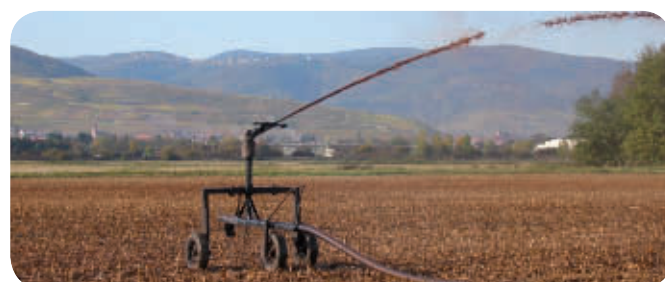
Les boues cellulosiques sont appréciés des agriculteurs pour leurs propriétés physiques essentiellement.

Les effluents viti-vinicoles, eux, contiennent essentiellement de la potasse et conviennent bien aux cultures exigeantes pour cet élément. Et M. Schatt ajoute : « j'épands des vinasses une année sur deux, sur des sols assez légers, avec un vrai bénéfice pour mes cultures, bien vigoureuses toute l'année. Et je peux ainsi faire l'impasse sur la potasse l'année suivante ».

Quant aux boues cellulosiques, leur intérêt réside plutôt dans leur impact sur le sol : très riches en matière organique et en carbonate de calcium, elles constituent un très bon amendement basique et organique. Des apports successifs permettent d'entretenir le taux en matière organique des parcelles épandues et contribuent au redressement du pH du sol. C'est ce qui a incité M. Schatt à choisir ce type de boues. « J'ai en premier lieu utilisé des boues de papeteries en remplacement du chaulage, sur les parcelles plus acides ».

Le compost de boues, plus complet, présente l'avantage de jouer le rôle à la fois d'amendement organique et de fertilisant azoté, phosphaté et potassique. Petit bémol : l'azote y est moins disponible pour les cultures la première année que dans les boues brutes. Mais cela permet d'allonger les périodes d'épandages autorisées, les risques de fuites d'azote vers le milieu étant plus limités. « C'est l'inconvénient majeur avec les boues séchées », avoue M. Schatt. « Elles ne peuvent pas être épandues toute l'année. Il faut jouer avec le calendrier et ce n'est pas toujours facile ». Mais attention, tous les composts ne sont pas identiques : « J'utilise deux types de compost », précise-t-il. « L'un est plus riche en phosphore, l'autre plus fin. Il faut adapter les pratiques au produit, notamment grâce aux analyses fournies ».

Dans le Haut-Rhin, la diversité des PRO permet généralement de choisir le produit qui convient le mieux aux besoins de l'exploitation. Cependant, selon le secteur géographique, il n'est pas toujours possible d'accéder à tous les types de boues. Et l'offre s'avère inférieure à la demande dans certaines zones. « J'ai parfois des difficultés pour être livré en compost, les quantités étant limitées au regard du nombre d'agriculteurs preneurs. Même problème avec les boues séchées. J'aurais pourtant la capacité d'en utiliser plus et un réel intérêt économique à le faire, dans le contexte actuel », regrette M. Schatt. Les prestataires de suivi agronomique sont alors là pour conseiller les agriculteurs, « ils sont disponibles et sérieux ».



Les effluents viti-vinicoles sont livrés par camion citerne et épandus à l'aide d'un canon asperseur.

Des économies, mais pas à n'importe quel prix

Épandre des PRO en substitution aux engrais chimiques peut aussi permettre à l'agriculteur de réaliser des économies substantielles : « Etant donné le prix actuel des engrais et de la matière organique, l'économie est indéniable », constate M. Schatt. « Avec le principe du rendu racine gratuit, cela vaut vraiment le coup, même si une participation à l'épandage nous est demandée depuis peu. Par contre, on m'a proposé d'acheter du compost normalisé. On paierait dans ce cas le plein tarif tout en devenant, en plus, responsable du produit. Là, je ne suis plus d'accord. Où est alors la reconnaissance du service rendu à la collectivité ? »

Plus anecdotique peut-être, les boues cellulosiques, en améliorant la rétention d'eau du sol, permettent dans certains cas de gagner un passage d'irrigation, et quelques économies supplémentaires, qui sont néanmoins difficiles à quantifier.

Seule réserve soulevée par M. Schatt, comme beaucoup d'agriculteurs : les métaux lourds. « Mais cela a bien changé en 25 ans et j'ai confiance », tempère-t-il, « car je sais que tout cela est bien suivi et que les épandages sont très encadrés, notamment par le SMRA68. Nous sommes



La qualité des PRO est rigoureusement surveillée.

régulièrement informés, lors de réunions annuelles, par exemple. C'est important. Moi même, j'ai le souci constant de m'informer auprès de mes interlocuteurs dans la filière ». La création récente d'un fonds de garantie spécifique contribue également à le rassurer.

Enfin, il est exigeant quant à la qualité de la prestation d'épandage : « Il faut être vigilant sur les périodes de livraison, notamment pour le compost qui est stocké quelques temps en bord de parcelle avant d'être épandu », insiste-t-il. « Les prestataires ne suivent pas toujours nos instructions et cela peut poser des problèmes au niveau des chemins ou des parcelles. La qualité de l'épandage est aussi importante que celle du produit ».

Propos recueillis par Sandra Bapst

TÉMOIGNAGE



Patrick Bendélé, adjoint au maire de sa commune depuis 3 ans, exploitant, en EARL, une centaine d'hectares en maïs, pommes de terre, blé, vignes et asperges, sur 5 communes, utilisateur d'effluents viti-vinicoles.

« L'IMAGE EST PRIMORDIALE »

Parmi les Produits Résiduels Organiques (PRO) épandus dans le Haut-Rhin, certains sont issus du traitement des sous-produits de la vinification alsacienne. Il s'agit des effluents viti-vinicoles de la Distillerie Romann de Sigolsheim. S'il ne s'agit pas de boues d'épuration à proprement parler, ils sont valorisés de la même manière en agriculture et selon les mêmes règles.

M. Bendélé utilise ses effluents depuis une quinzaine d'années. Pour des raisons aussi bien économiques qu'écologiques.

Il connaît bien le produit et l'apprécie. « Cela sent bon le fruit quand les effluents sont frais mais la couleur, elle, peut surprendre », explique-t-il. En effet, ces effluents s'épandent sous forme liquide, ils sont relativement chauds et couleur lie de vin. Particulièrement riches en potasse et en phosphore, les agriculteurs y voient un engrais de fond naturel intéressant pour leurs cultures. Comme M. Bendélé qui affirme pouvoir faire l'impasse en potasse durant 3 ans après un épandage. « J'ai confiance dans le produit et y voit un réel bénéfice pour mes cultures. Je tiens compte des apports dans mon plan de fumure, ce qui me permet de faire des économies et de réduire les apports d'engrais de synthèse », précise-t-il.

Elu de sa commune, l'agriculteur est d'autant plus sensibilisé à la problématique citoyenne de l'élimination des déchets. Par contre, ce n'est pas forcément le cas des riverains qui s'étonnent de voir des épandages à proximité de leur habitation. « Leur première réaction est le plus souvent négative ou au moins interrogative, un peu craintive aussi », avoue M. Bendélé. « Mais une fois que je leur ai expliqué de quoi il retourne et pourquoi j'ai choisi d'utiliser ce produit, leur attitude change et devient plus positive. Ils trouvent généralement que c'est une bonne chose ».

En tout état de cause, l'image que donnent les épandages est importante pour M. Bendélé, aussi bien pour la profession agricole que pour la commune. Et cela passe par les odeurs et par la propreté des chantiers. « C'est le problème de la périphérie urbaine », explique-t-il. « Nous rencontrons de nombreux promeneurs en bordure des parcelles et nous ne pouvons pas nous permettre qu'ils soient incommodés par les épandages ». Pour cela, M. Bendélé insiste pour que les effluents épandus soient frais et que les prestataires prennent quelques précautions lors de l'application. « Si le travail est bien fait, il n'y a pas de problème ». Il s'en assure d'ailleurs lui-même en se rendant sur place autant que possible.

« Dans ce dossier, il existe un gros problème de communication au niveau agricole », conclut M. Bendélé. « Les gens ne comprennent pas toujours notre métier en général mais, dans le cas précis des épandages de boues, ils ne se rendent pas compte que c'est aussi leurs déchets que nous épandons, que ce sont les boues de tout le monde. Et, qu'accessoirement, grâce à nous et à l'épandage agricole, la collectivité fait des économies, donc eux aussi ».

Propos recueillis par Sandra Bapst et Claude Nilles



Thierry Engasser,
régisseur du Domaine de Hombourg SARL,
exploitation agricole et forestière dans la Hardt,
en maïs et sorgho, sur les communes de Hombourg,
Petit-Landau et Niffer,
utilisateur de compost de boues.

PRIORITÉ AU DIALOGUE

■ **De Bout en boues :** Vous utilisez du compost de boues depuis plusieurs années. Quelles sont vos motivations ?

■ **Thierry Engasser :** Rendre service à la collectivité et communiquer sur mon métier. Sans oublier l'intérêt agronomique du compost évidemment. Sur les sols caillouteux de la Hardt, la matière organique apportée par le compost a un effet clairement positif sur la structure du sol. Je tiens également compte des apports en fertilisants et je peux ainsi faire l'impasse sur la fumure de fond, notamment. Mais avec un passage tous les 2 à 3 ans, l'économie reste toutefois modique.

■ **DBB :** Vous avez longtemps hésité pourtant, avant de vous engager auprès du Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE). Pourquoi ?

■ **TE :** J'étais convaincu de l'utilité des boues en agriculture mais je n'acceptais pas que l'épandage agricole soit considéré comme « allant de soi » par nos élus. Si l'agriculteur en tire un bénéfice, il rend avant tout service à la collectivité et doit faire face à des contraintes inhérentes à son activité. Je voulais donc que ces contraintes soient prises en compte et que les agriculteurs utilisateurs soient considérés comme des partenaires dans ce domaine. Le dialogue et la concertation me semblent primordiaux pour garder une filière de qualité. En tant qu'agriculteur, j'avais besoin de me sentir en confiance.

■ **DBB :** Qu'est-ce qui vous a fait changé d'avis ?

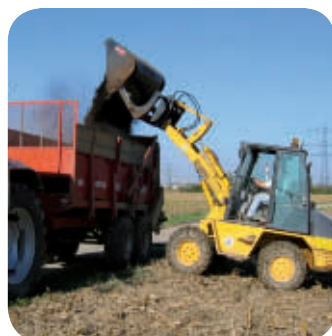
■ **TE :** Plusieurs choses. L'encadrement en premier lieu. Que ce soit par le SMRA68, le SIE ou son prestataire.

Tous sont réactifs et compétents. Si les choses sont bien cadrées et que l'on nous présente des garanties concernant l'innocuité des produits, alors il n'y a pas de raison de refuser d'utiliser des boues. Et c'est le cas aujourd'hui. Le niveau de la prestation a également son importance. Les prestataires de suivi et d'épandage font un travail de qualité. Ils connaissent bien nos contraintes et les comprennent. Ils font tout pour répondre au mieux à nos attentes. Les chantiers sont propres, les délais sont respectés, l'accompagnement administratif est bien fait. Enfin, la qualité du produit est également essentielle.

■ **DBB :** On voit donc l'importance capitale que revêt la communication entre les agriculteurs et la collectivité. Qu'en est-il avec les usagers ?

■ **TE :** C'est tout aussi important et compliqué. Tous, élus comme citoyens, voient l'agriculteur comme la solution à la valorisation des boues d'épuration mais ils ont tous leur vision des choses et ne se rendent pas forcément compte de ce que cela veut dire. Il reste du travail à faire sur ce point. Il est important de communiquer sur le sujet, même de manière passive, que ce soit par le biais de notes d'information envoyées avec les factures d'eau, par exemple, ou de panneaux explicatifs disposés sur les tas de compost en attente d'épandage. L'épandage agricole est un sujet passionnant, avec de vrais enjeux de société, et je suis convaincu que c'est aussi un excellent support pour nous, agriculteurs, pour expliquer notre travail et nos contraintes et montrer que des efforts sont faits.

Propos recueillis par Sandra Bapst



Déshydraté et presque sans odeur, le compost de boues bénéficie d'une meilleure acceptabilité que les boues brutes auprès des agriculteurs et du public.